

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 1-Octanol  
FDS-nombre : 000000020704  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
  
Nom Chimique : octane-1-ol  
No.-CAS : 111-87-5  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119486978-10

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Solstice Advanced Materials US, Inc.  
115 Tabor Road  
07950-2546 Morris Plains  
USA  
Solstice Advanced Materials US, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA  
Téléphone :  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : SafetyDataSheet@solstice.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

+1-303-389-1414 (Medical)  
: Centre de contrôle de poison:  
France: +33(0)145425959

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Effets narcotiques La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
octane-1-ol	111-87-5 01-2119486978-10 203-917-6	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	100 %	

### 3.2. Mélanges

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

*Contact avec la peau:*

Ensuite rincer à grande eau et au savon. Consulter un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

Enlever avec un absorbant inerte.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

*Mesures d'hygiène:*

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Peut attaquer les matières plastiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
octane-1-ol	Eau douce: 0,2 mg/l	
octane-1-ol	Eau de mer: 0,02 mg/l	Assessment factor: 50
octane-1-ol	Sédiment d'eau douce: 2,1 mg/kg	
octane-1-ol	Sédiment marin: 0,21 mg/kg	
octane-1-ol	Station de traitement des eaux usées: 55,5 mg/l	Assessment factor: 100
octane-1-ol	Sol: 1,6 mg/kg	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

##### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### Équipement de protection individuelle

#### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

#### *Protection des mains:*

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

#### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

#### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) État physique : liquide

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

- (b) Couleur : incolore
- (c) Odeur : caractéristique
- (d) Point de fusion/point de congélation : -15 °C
- (e) Point/intervalle d'ébullition : 194 °C  
à 1.013 hPa
- (g) Limites inférieure et supérieure d'explo : Limite d'explosivité, inférieure  
0,8 % (v)  
: Limite d'explosivité, supérieure  
donnée non disponible
- (h) Point d'éclair : 80 °C  
Méthode: coupelle fermée
- (i) Température d'auto-inflammation : env.294 °C  
à 1.013 hPa  
Méthode: ASTM E 659
- (j) Température de décomposition : Pas de décomposition en utilisation conforme.
- (k) pH : Non applicable
- (l) Viscosité, cinématique : 5,58 mm<sup>2</sup>/s  
à 40 °C  
Méthode: ASTM D 445
- (m) Solubilité(s) : Hydrosolubilité:  
107 mg/l  
à 23 °C
- (n) Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow 3,5  
à: 23 °C  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117
- (o) Pression de vapeur : env. 0,764 mbar

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

à env. 38 °C

(p) Densité et / ou densité relative : 0,827 g/cm<sup>3</sup>  
à 25 °C

(q) Densité de vapeur relative : donnée non disponible

(r) Caractéristiques de la particule : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts  
Acides  
Des chlorures d'acide

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### (a) Toxicité aiguë

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité aiguë par inhalation:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité aiguë (autres voies d'administration):*

donnée non disponible

#### (b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

#### (c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

#### (d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

**(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Type de cellule: Cellule de lymphome chez la souris  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Espèce: Souris  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 474  
Résultat: négatif

**(f) Cancérogénicité:**

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

**(g) Toxicité pour la reproduction:**

Remarques: donnée non disponible

**(h) STOT-exposition unique:**

donnée non disponible

**(i) STOT - exposition répétée:**

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

**(j) Danger par aspiration:**

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

*Propriétés perturbant le système endocrinien*

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

*Autres informations:*

Non mutagène dans le test d'Ames.

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 13,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50

Essai en statique

Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Valeur: 14 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

*Toxicité pour les microorganismes:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 20 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

*Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

NOEC

Essai en semi-statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*

aérobique

Biodégradation: 92 %

Durée d'exposition: 28 jr

Résultat: Facilement biodégradable

Méthode: Ligne directrice 310 de l'OCDE pour les essais

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:  
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE  
CE Règlement No. 1013/2006  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:Marchandise non dangereuse      IMDG:Marchandise non dangereuse      IATA:Marchandise non dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:Marchandise non dangereuse  
IMDG:Marchandise non dangereuse  
IATA:Marchandise non dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

donnée non disponible

#### 14.4 Groupe d'emballage

donnée non disponible

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non      Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes		Ce produit ne contient pas de

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

(SVHC)		substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
--------	--	---

**VOC:**

Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits), 0 % Non applicable

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## 1-Octanol

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

octane-1-ol : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

**1-Octanol**

293245-1L

Version 1.4

Date de révision  
30.07.2025

---

---